



# La Ville vous informe

Édition février 2025



Photo : Louis-Philippe Cusson

Elle est enfin arrivée, la douce et pure blancheur, tant attendue pour enchanter nos hivers. Enfilez vos raquettes, vos skis et vos patins, et laissez-vous emporter par la magie de cette saison. Respirez cet air cristallin, ressentez la joie enfantine de vous rouler dans cette poudreuse immaculée. La nature se pare de son manteau d'hiver, et chaque flocon qui tombe est une promesse de bonheur.

## Loisirs, culture et vie communautaire

### Reconnaissance de nos bénévoles

La Ville de Matane, la MRC de La Matanie et le Centre d'action bénévole de La Matanie unissent leurs forces pour présenter la 2<sup>e</sup> édition unifiée du Gala des bénévoles, une soirée dédiée à célébrer les contributions exceptionnelles de nos bénévoles à travers toute La Matanie.

Rendez-vous le **17 mai 2025** pour une soirée mémorable, où cinq bourses seront remises dans les catégories suivantes :

- o Bénévole de l'année de la Ville de Matane
- o Bénévole de l'année de la ruralité (MRC)
- o Relève de l'année
- o Réalisation coup de cœur de l'année
- o Flambeau de l'année

Les candidatures seront ouvertes à partir du **17 février** et se clôtureront le **4 avril**. Ne manquez pas cette occasion de mettre en lumière les personnes et les initiatives qui font briller notre communauté. Restez connectés sur nos plateformes pour tous les détails et préparez-vous à vivre une soirée magique en l'honneur des bénévoles étoiles de La Matanie!

## Patinoires extérieures

À vos patins ! À noter, les heures de patinage peuvent varier en fonction des conditions climatiques. Consultez la page *Aréna et patinoires* sur notre site Internet afin d'obtenir les horaires, ou référez-vous aux médias sociaux des comités organisateurs pour Petit-Matane et Saint-Luc, comme suit.

- o **Patinoire centre-ville** : ouverte depuis le 14 janvier
- o **Patinoire de Petit-Matane** : consultez la page Facebook de la Corporation des loisirs de Saint-Victor.
- o **Patinoire de Saint-Luc** : consultez la page Facebook du Comité des loisirs de Saint-Luc pour l'horaire complet.

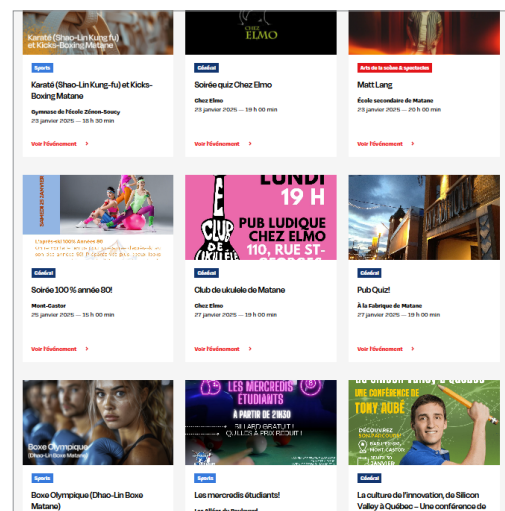
## Piscine

L'horaire des bains est disponible dans la [section de la piscine sur notre site Internet](#), à la piscine ou encore en communiquant avec nous. Bonne natation !

### L'arrivée des appels de projets en culture et au communautaire !

En février, plusieurs appels de projets seront lancés, incluant la *Halte des créations*, les *Talents Show* et *Zoom sur nos aimé.e.s.*

Ces initiatives offrent une occasion de vous engager dans la communauté et de contribuer à la richesse de notre culture locale. Nous avons hâte de découvrir vos idées ! Restez informés en visitant notre site Internet, notre calendrier d'événements *Quoi faire* ou nos réseaux sociaux.



La section *Quoi faire à Matane* de notre site Internet.

## Bibliothèque

Voici les activités spéciales prévues en février. Pour toutes les activités, on s'inscrit en téléphonant au 418 562-9233.

À l'occasion de la Saint-Valentin, on vous offre un « Blind Date » littéraire. Laissez-vous séduire par un livre mystère à partir de courtes indications et faites des découvertes de lecture.

**Jeudi 6 février à 19 h** : conférence sur le conflit israélo-palestinien : les origines historiques et les enjeux actuels, avec Louis Audet et Sophie Turbide, enseignants en histoire.

**Mardi 25 février à 18 h** : conférence « L'adolescence à l'ère numérique », pour les parents d'adolescents, offerte par COSMOSS de La Matanie.

**Du 27 janvier au 17 février**, deux artistes de la région, Francine Ménard et Nina Dussault, présentent l'exposition « Écho du Présent » à la salle Isabelle-Boulay. Elles sont présentes sur place pour échanger avec les gens.



Photo : Nathalie Dion

## Taxes municipales

Envoi du compte le 31 janvier 2025

### Dates d'échéance

- 1<sup>er</sup> versement ► Date d'échéance le 10 mars
- 2<sup>e</sup> versement ► Date d'échéance le 10 juin
- 3<sup>e</sup> versement ► Date d'échéance le 10 septembre

### Modalités de paiement

- o **À l'hôtel de ville** : Service disponible du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Pas de carte de crédit acceptée.
- o **Par envoi postal** : Utilisez les coupons joints à votre compte avec des chèques postdatés à envoyer à l'adresse suivante : Ville de Matane, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2.
- o **Au comptoir ou guichet automatique** : Disponible dans certaines institutions financières.
- o **Paiement électronique** : Contactez votre institution financière pour les modalités.
- o **Débit préautorisé** : Remplissez un formulaire au service de la trésorerie pour adhérer. Vous pouvez prendre rendez-vous au 418 562-2333.
- o **Non-réception du compte** : Contactez-nous au 418 562-2333 ou par courriel à [tresorerie@ville.matane.qc.ca](mailto:tresorerie@ville.matane.qc.ca).

## Compte de taxes en ligne

Inscrivez-vous au compte de taxes en ligne pour accéder à l'historique de vos comptes de taxes depuis 2017, consulter votre solde de taxes à payer, ou recevoir votre compte de taxes électroniquement.

Créez votre compte utilisateur sur le portail **Voilà! Web** à l'adresse [matane.appvoila.com](http://matane.appvoila.com). Ajoutez votre propriété avec les informations de votre compte de taxes papier 2025 (numéro de matricule, numéro de compte, montant du premier versement). Consultez le guide d'inscription sur notre [site Internet, page Taxes et évaluation foncière](#) pour davantage de détails.

### Retards de paiements

Tout solde impayé à la date d'échéance indiquée porte intérêt à un taux annuel de sept pour cent (7 %) l'an, majoré d'une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois de retard, jusqu'à concurrence de cinq pour cent (5 %) par année. Le retard commence le jour où la taxe devient exigible.

## Environnement : nouveautés 2025

### Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

De nouvelles normes s'appliquent maintenant à votre bac bleu. Éco Entreprises Québec a simplifié la liste des matières recyclables.

Il suffit d'inclure ceci à votre bac bleu : **contenants, emballages, imprimés. C'est tout.**

Plus simple pour tous et toutes, mais aussi plus efficace, le triage des produits ainsi mis dans votre bac bleu sera plus facilement trié, assurant ainsi un taux beaucoup plus important de récupération pour une seconde vie ou une excellente valorisation.



## À vos bacs bruns !

La prochaine cueillette aura lieu dans la semaine du **2 février** pour les secteurs centre, Grand-détour et route 195 et la semaine du **9 février** pour les secteurs de Petit-Matane et de Saint-Luc. N'oubliez pas de mettre votre bac au bord du chemin la veille de la cueillette.

### Qu'est-ce qu'un emballage, un contenant ou un imprimé ?

Souples ou rigides, les **contenants** et les **emballages** sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal. Ils servent à contenir et à transporter facilement un produit.

**Il n'est plus nécessaire de vérifier si ce que vous voulez récupérer est marqué d'un symbole de recyclage, ni même si celui-ci compte un numéro.**

Les **imprimés**, ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images. Tant qu'il s'agit d'un contenant, d'un emballage ou d'un imprimé, c'est accepté dans le bac bleu ! **Toutefois, les contenants et emballages en plastique biodégradables ou compostables ne vont pas dans le bac bleu.**

# Matane